

COMMUNIQUÉ N°2015 _____ MESRS-SG

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique informe les bacheliers de la session de juin 2015, de l'ouverture d'un concours aux bourses d'excellence.

Peuvent faire acte de candidature les bacheliers des séries **TSE, TSEExp, STI, STG** et **TSEco** qui remplissent les conditions suivantes :

1. avoir la **mention Très bien** ou **bien** selon les listes officielles d'admission au baccalauréat malien ;
2. avoir une moyenne annuelle de **14** ou **plus** en **10^{ème}**, **11^{ème}** et Terminale ;
3. être âgé de 21 ans au plus ;
4. être de nationalité malienne.

La liste des pièces constitutives du dossier de candidature est la suivante :

1. une demande de candidature manuscrite timbrée à 200 FCFA, adressée au Directeur Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ;
2. une fiche de renseignement (à retirer à la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique) ;
3. un extrait d'acte de naissance ;
4. un certificat de nationalité ;
5. une copie légalisée de l'attestation du baccalauréat malien ;
6. une copie légalisée du relevé de notes du baccalauréat malien ;
7. les copies signées du Proviseur ou du Censeur de tous les bulletins de notes des classes de **10^{ème}**, **11^{ème}** et Terminale ;

NB: Les dossiers sont reçus tous les jours ouvrables et le samedi à partir de 8h à la Direction Nationale de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche scientifique (DNESRS). La date limite de dépôt des dossiers est fixée au vendredi 07 août 2015 à 17 heures 30 minutes. Passé ce délai, aucun dossier ne sera accepté.

A diffuser en Français
Deux (2) fois par jour
Pendant trois (3) jours.

Bamako, le 28 JUL 2015
P/Le Ministre P.O
Le Secrétaire Général P.O
Le Conseiller Technique

Mahamadou MARE
Administrateur Civil

